Association Le Vivier – Tiers-Lieu d'Aubais
Association Loi 1901
N° RNA : W302021689
SIRET : 927 993 345 00010
11 Avenue Emile Léonard. 30250 Aubais
contact@levivier-aubais.fr - https://levivier-aubais.fr/

Compte-rendu de la réunion du CA du 16 avril 2026

Le 16 avril 2026 de 18h30 à 21 h 30, le Conseil d'administration de l'Association Le Vivier- Tiers lieu d'Aubais s'est réuni au Vivier, 1 avenue Emile Léonard à Aubais.

Présents en leur qualité de membres du CA : Adèle COUDOR, Virginie ROLLAND, Dominique BISSUEL, Pierre MARTIN-GOUSSET, Jean Louis BAILLY

Excusés : Cécile BEAUQUIN, Chantal CRESTE, Hicham CHARIF, Christian MERCIER

Invités non présents : Alice DODARD (absente), Nadia RAÏS (excusée), Christophe SALATS (excusé).

L'ordre du jour est rappelé en ouverture de la réunion :

1. Accueil des nouveaux membres du CA
2. Bilan de l'AG : points forts et points à améliorer
3. Prochaines animations
4. Fonctionnement du CA et planification
5. Répartition des tâches
6. Questions diverses

1. Accueil des nouveaux membres du CA

Trois nouveaux membres élus au CA (Adèle, Virginie, Jean Louis) sont accueillis et remerciés pour leur disponibilité et leur enthousiasme !
Les trois membres sortants (Alice, Nadia, Christophe) sont vivement remerciés pour leur investissement depuis deux ans au Vivier.

Adèle et Jean Louis, deux des nouveaux membres du CA, représenteront le Vivier à la soirée « Téléthon Merci » le vendredi 17, au cours de laquelle un prix devrait être remis au Vivier !

2. Bilan de l'AG : points forts et points à améliorer

Globalement une bonne participation et un déroulement adapté.

Points réussis :

- Le système des post-it demandés dès l'accueil a permis de récolter des idées et suggestions utilisables pour projeter le Vivier. Un meilleur cadrage au niveau des consignes permettrait d'éviter un éparpillement des réponses. Une synthèse des post-it figure en annexe du CR pour garder trace des souhaits et propositions d'animation, des souhaits d'équipements.
- Le « Bref » diffusé sous format papier, avec l'essentiel des chiffres (mais sans schéma)
- L'utilisation de deux salles (réunion et buffet) est à reconduire, mais le buffet est inaccessible pour les personnes PMR (4 identifiées).

Points à améliorer :

- Convocation à faire 15 jours avant (statuts) contre 10 jours cette année, avec des pièces jointes comme les données chiffrées pour gagner du temps en AG
- Mise en place d'une feuille d'émargement pour gestion des présents et des pouvoirs, la tenue d'un fichier informatique ne suffit pas (statuts)
- Besoin d'un accueil avec bulletins d'inscription et caisse pour gérer les nouvelles adhésions ou les renouvellements
- Diaporama à raccourcir, et données projetées à vérifier
- Prévoir un modérateur pour donner la parole, susciter des questions
- Prévoir un vote de l'AG sur des décisions importantes comme le recours à des prêts associatifs

DECISIONS :

- **Pour l'AG :**
 A améliorer : le délai de convocation, envoi avec pièce jointe, présence feuille d'émargement et bulletins d'adhésion + caisse, vigilance sur longueur des présentations, prévoir vote sur des points essentiels.
 A conserver : les 2 salles, le Bref et une animation sollicitant les adhérents, avec un modérateur.
- **Une analyse des souhaits exprimés est à faire pour suite à donner lors d'un prochain CA.**

3. Prochaines animations

- Soirée jeux je 17 avril (Dominique)
- Concours photo en cours (Hicham)
- Atelier photos samedi 18 (Adèle)
- Bal breton le dimanche 19 (Régine)
- Atelier espagnol le samedi 25 (Léa)
- Cercle féminin sacré le samedi 25 (Régine)
- Soirée sur l'agriculture le 29 en partenariat (Antoine)
- Expo « Aubais gallo-romaine » en partenariat musée Ambrussum (François) en mai
- Etc.

<u>DECISIONS :</u> Pour les deux expos « Aubais gallo-romaine » et photo, besoin de coordonner les créneaux d'ouverture au public dans la mesure du possible et de s'assurer du potentiel de disponibilité pour les permanences (Hicham et François LAVERGNE).

4. Fonctionnement du CA et planification

Le CA fonctionne depuis le début de manière collégiale, avec un Bureau identifié pour réaliser les démarches administratives. Le Bureau se réunit en étant élargi aux membres du CA qui le souhaitent, ce qui équivaut à des « mini CA ».

Après échange, il est décidé de distinguer des réunions de « pilotage », courtes et centrées sur l'actualité du Vivier, à programmer environ une semaine sur deux, des réunions de CA qui traitent de sujets de fond, à programmer tous les deux mois au maximum.

Les réunions pourraient se tenir de préférence les mercredi ou jeudi à 18 ou 19 heures, sous réserve de validation par les membres absents à cette réunion.

Les réunions de pilotage sont ouvertes à tous. Les réunions de CA pourraient être annoncées et ouvertes aux adhérents. Un calendrier sera établi pour un mois glissant, avec possibilité de réajustement en fonction des disponibilités.

Lors du débat, chacun souligne la nécessité d'informer les adhérents sur le travail du CA. Un outil et un process sont à mettre en place.

Concernant les nouveaux administrateurs, besoin d'accès à Grr (code et droit d'accès administrateur).
Idem pour l'accès à Google Drive des trois nouveaux administrateurs.

Au sujet du Drive, la plupart des fichiers ont été créés depuis le compte personnel des administrateurs et non pas depuis le compte Google du Vivier. Ce point nécessite une modification des documents existants et une formation pour faire évoluer la pratique.
Une réunion spécifique est à programmer à ce sujet.

Adèle propose la création d'un compte sur Canva Pro, gratuit pour les associations, au nom du Vivier. Une formation pourra être faite ensuite pour rendre autonome le plus grand nombre d'adhérents.

<u>DECISIONS :</u>

- **Mise en place d'un calendrier de réunion de « pilotage du Vivier », toutes les deux semaines environ, et fixation d'une date d'un prochain CA (voir dates en fin de CR)**
- **Choisir une modalité pour informer les adhérents du travail du CA**
- **Accès à mettre en place à Grr et Google Drive pour les nouveaux administrateurs (Hicham)**
- **Création d'un compte du Vivier sur Canva Pro (Adèle)**

5. Répartition des tâches

Un tableau a été préparé et diffusé en amont de la réunion.

Il est complété en séance par les membres présents, au cours d'un échange à reprendre avec les administrateurs absents.

Besoin de rencontrer :

- Nadia pour prendre en main une partie des suivis dont elle s'occupait (Virginie, Jean Louis, Pierre) : suivi banque et comptabilité, gestion Hello Asso et di fichier adhérent, etc. A intégrer à la réflexion la question des habilitations (signatures) sur les comptes.
- Hicham pour la question du site, des applications utilisées, du fonctionnement des réservations, etc.

DECISIONS :

- **Virginie, Jean Louis et Pierre font le point avec Nadia**
- **Adèle fait le point avec Hicham**
- **La liste des tâches en l'état actuel est annexée à ce CR et sera reprise prochainement**

6. Questions diverses

- Un débat est engagé sur le devenir de « Sortir à Aubais » : est-ce au Vivier de tenir à jour ce type d'outil ? Comment récupérer les informations auprès des organisateurs d'évènements ? Comment éviter les multiples saisies d'un même évènement sur plusieurs supports ?

- Jean Louis fait part d'une sollicitation du Vivier par la Présidente du judo qui organiserait un concert à Aubais prochainement au profit des orphelins d'Ukraine (salle déjà réservée à la mairie). Avant tout, les administrateurs souhaitent savoir quelle association organise et avec quelles garanties d'une bonne gestion des fonds récoltés. Point à reprendre ultérieurement.

La prochaine réunion de pilotage est fixée le jeudi 30/04/2026 à 19h, avec à l'OdJ :

- Répartition des tâches
- Communication animations Vivier et hors Vivier
- Gestion finances/comptabilité
- Prochaines animations

Autres réunions programmées :

- Réunion pilotage **le jeudi 7 mai à 18 h.**
- Réunion de CA **le jeudi 21 mai à 19 h**
- Réunion de pilotage **le jeudi 4 juin à 19h**